

ENTRETIEN D'ÉVALUATION : NOTRE POSITION

La réforme de la notation institue à terme la suppression de la note chiffrée et son remplacement par un entretien professionnel.

FO-DGFIP, revendique le maintien d'une note chiffrée, sans contingentement, afin que chaque agent puisse se situer.

FO-DGFIP condamne tout système lié à l'évaluation des performances de l'agent au travers de la seule politique d'objectifs, qui consacre arbitrairement le mérite individuel.

C'est pourquoi, plusieurs camarades de la filière fiscale, boycotteront, encore une fois, l'entretien d'évaluation.

FO-DGFIP n'appellera pas au boycott de l'Entretien (décision du bureau réuni le 11/02/2011).

Dès lors, le refus de participer à l'entretien, relèvera donc, d'un choix individuel.

Nous conseillons à nos adhérents, qui souhaiteront s'engager dans cette démarche, de privilégier, le boycott majoritaire, au sein de son service ou unité de travail.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de difficulté.

RAPPEL :

L'hypothèse du refus de participation de l'agent à l'entretien d'évaluation est prévue par l'Administration.

LA NON PARTICIPATION A L'ENTRETIEN, NE CONSTITUE PAS UN CRITERE D'APPRECIATION DE LA MANIERE DE SERVIR D'UN AGENT ET NE DOIT PAS INFLUER SUR LA NOTATION.